

# PRÉSERVER, DÉVELOPPER ET VALORISER LA FORÊT

## Avis du Conseil de développement Grand Poitiers

Février 2023



Contact :

Conseil de développement de Grand Poitiers

[conseildedeveloppement@grandpoitiers.fr](mailto:conseildedeveloppement@grandpoitiers.fr)

05 49 30 22 56

GRAND POITIERS  
communauté urbaine



Conseil de  
Développement  
de GRAND POITIERS

# POURQUOI CETTE SAISINE ?



# OBJET ET CONTEXTE DE LA SAISINE

Le Conseil de développement de Grand Poitiers a été saisi le 14 avril 2022 dans le cadre du cycle d'amélioration continue « Territoire Engagé Transition Écologique (ex. LabellisationCit'ergie) pour 2022.

Par son regard citoyen, le Conseil de développement a vocation à **enrichir les propositions** des groupes de travail de Grand Poitiers composés d'élus et de techniciens, qui travaillent sur l'amélioration continue.

Sa contribution doit prendre la forme de pistes d'action, pour tenter de répondre aux questions posées.



Deux thèmes de travail sont proposés :

- La valorisation et la préservation des espaces forestiers et boisés de Grand Poitiers
- L'utilisation de la commande publique comme levier de la transition écologique pour les entreprises du territoire.

Le présent avis traite du 1er thème consacré aux espaces forestiers.

**GRAND POITIERS**  
communauté urbaine

Avis du Conseil de  
Développement de  
Grand Poitiers



  
Conseil de  
Développement  
de GRAND POITIERS

# PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET ATTENTES DE GRAND POITIERS

La forêt, qui constitue une ressource territoriale multifonctionnelle, constitue un véritable puits de carbone. Aujourd'hui, elle est menacée par le changement climatique et elle doit s'adapter.

Le changement climatique, avec les vagues de chaleur et les sécheresses plus fréquentes, rend les forêts plus vulnérables aux incendies et aux maladies. La prolifération et l'expansion géographique d'insectes ravageurs et de bioagresseurs fragilisent également l'état de santé des forêts françaises.

La forêt possède de multiples fonctions et fournit de nombreux services écosystémiques :

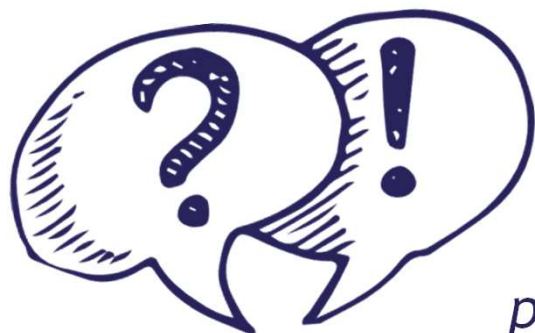
- Ressource en bois
- Réservoir de biodiversité (faune et flore, sites Natura 2000)
- Espace récréatif et de loisirs
- Espace éducatif...

Son adaptation au changement climatique représente donc un enjeu majeur.



# QUESTION POSEE AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Face à ces enjeux, Grand Poitiers souhaite apporter des réponses à la question :



*« Que faudrait-il faire pour construire et mettre en œuvre, avec les acteurs du territoire, un plan de préservation, de développement et de valorisation de la forêt et des espaces boisés ? »*

**GRAND POITIERS**  
communauté urbaine

Avis du Conseil de  
Développement de  
Grand Poitiers



# METHODOLOGIE ET MOYENS MOBILISÉS

Le Conseil de Développement est attendu pour son regard neuf et ouvert sur ce sujet, et non pour apporter une expertise pointue.

Il s'agit d'appréhender le mieux possible tous les aspects de la question posée. L'objectif n'est pas de dégager systématiquement un consensus mais de faire apparaître des questionnements et des voies à explorer, pour éclairer les élus en amont de leur décision.

9 membres ont répondu à l'appel à candidatures

**GRAND POITIERS**  
communauté urbaine

Avis du Conseil de  
Développement de  
Grand Poitiers

## 3 SÉANCES DE TRAVAIL POUR ABORDER :

- Les enjeux du territoire et du Plan Climat Air Énergie (PCAET)
- Les enjeux liés à la forêt sur le territoire de Grand Poitiers :
  - Adapter la forêt au changement climatique
  - Garantir la multifonctionnalité de la forêt
  - Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050
- Les actions déjà menées par Grand Poitiers
- Les propositions concrètes du Conseil de développement pour répondre à la question posée

Ainsi, élus, services de Grand Poitiers et membres du Conseil de développement ont contribué avec intérêt et enthousiasme à cette saisine.



# L'AVIS EN RÉSUMÉ





# L'AVIS EN RÉSUMÉ

## 8 actions proposées pour préserver la forêt

<b>Action 1</b>	Etablir une charte forestière du territoire pour développer de bonnes pratiques de gestion et d'exploitation
<b>Action 2</b>	Répertorier, cartographier et actualiser les données sur les boisements, sur les forêts existantes et sur leurs essences pour affiner notre connaissance
<b>Action 3</b>	Accompagner les propriétaires de forêts privées dans l'élaboration de plans de gestion pour une gestion durable
<b>Action 4</b>	Mener des actions spécifiques à destination des propriétaires privés et les accompagner : assises des petits propriétaires forestiers, obtention de labels de type PEFC et/ou FSC





# L'AVIS EN RÉSUMÉ

## Préserver la forêt

<b>Action 5</b>	Mobiliser les leviers fonciers
<b>Action 6</b>	Créer des réserves biologiques intégrales dans certaines parties de forêts publiques
<b>Action 7</b>	Réfléchir à des mesures de compensation pour les agriculteurs qui s'engagent à maintenir des espaces ou parcs boisés sur leurs parcelles
<b>Action 8</b>	Eduquer les usagers et le grand public à la multifonctionnalité de la forêt et à la diversité de la faune et de la flore



# L'AVIS EN RÉSUMÉ

## 7 actions proposées pour développer la forêt

<b>Action 1</b>	Développer les surfaces boisées et le renouvellement des peuplements
<b>Action 2</b>	Etudier la mise en place d'un système d'aides pour financer de nouvelles plantations par les propriétaires privés
<b>Action 3</b>	Imposer aux communes un % minimum d'espaces arborés sur leur domaine public
<b>Action 4</b>	Créer des toits végétalisés composés d'arbres dans les éco-quartiers et sur les bâtiments d'habitats collectifs nouveaux



# L'AVIS EN RÉSUMÉ

## Développer la forêt

<b>Action 5</b>	Trouver un modèle économique pour que les haies ne coûtent pas aux agriculteurs
<b>Action 6</b>	Créer une pépinière publique intercommunale et offrir de jeunes plants d'arbres aux propriétaires de pavillons.
<b>Action 7</b>	Imposer aux collectivités un % minimum de surface arboré sur des sites tels que les campus universitaires...



# L'AVIS EN RÉSUMÉ

## 4 actions proposées pour valoriser la forêt

<b>Action 1</b>	Structurer une filière bois locale
<b>Action 2</b>	Mener des actions de communication et de sensibilisation vers les citoyens sur les services et aménités rendus par la forêt
<b>Action 3</b>	Eduquer et sensibiliser les enfants sur le rôle de la forêt et de la biodiversité
<b>Action 4</b>	Diversifier les loisirs en forêt



# CALENDRIER DES ÉTAPES



# CALENDRIER DES ÉTAPES

14/04/22



## Appropriation du sujet

Enjeux du territoire et du PCAET sous forme de quizz

Cycle d'amélioration continue  
« Territoire Engagé Transition Écologique »

Grands enjeux du territoire, ambitions de Grand Poitiers et actions déjà menées

Premières réflexions des élus

12/05/22



## Production d'idées d'actions

Méthode des personnes basée sur des jeux de rôles pour imaginer des pistes d'actions

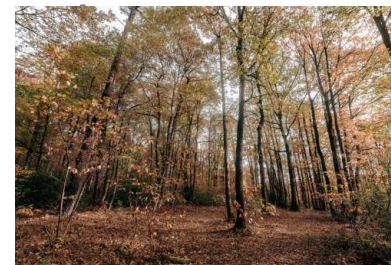
09/06/22



## Production d'idées d'actions

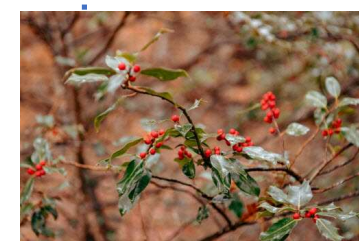
Brainstorming

21/06/22



## Présentation des idées d'actions aux élu.es

20/01/23



## Retour des élus vers le Conseil pour expliquer les décisions prises

**GRAND POITIERS**  
communauté urbaine

Avis du Conseil de Développement de Grand Poitiers



  
Conseil de Développement  
de GRAND POITIERS

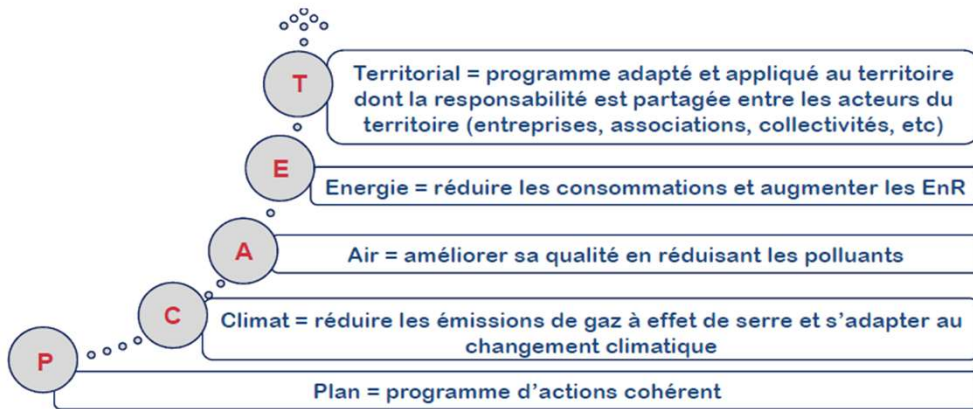
# L'AVIS DÉTAILLÉ





# ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE APPORTÉS

## — Quiz du PCAET —



Le PCAET est une opportunité pour :  
Co-construire un projet de territoire visant à faire face à la hausse du coût de l'énergie et à lutter contre le changement climatique



## Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de Grand Poitiers

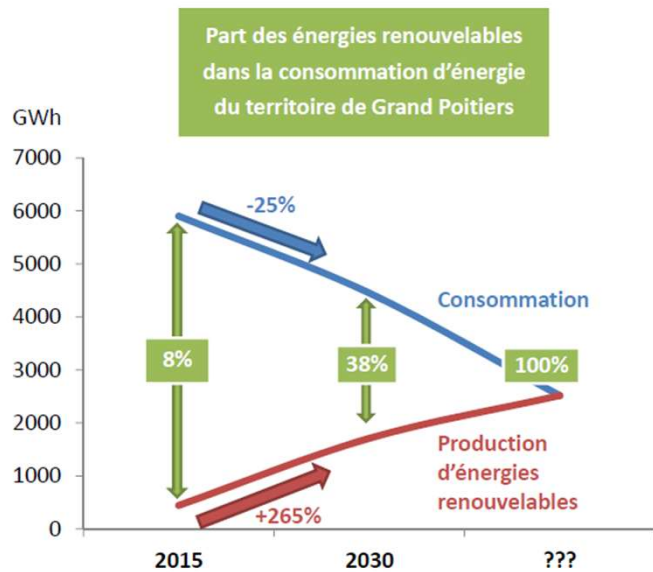
Afin d'atteindre les objectifs fixés par le Schéma directeur des énergies, le PCAET a été adopté par Grand Poitiers en décembre 2019. Il définit les actions concrètes à mettre en œuvre autour 8 enjeux :



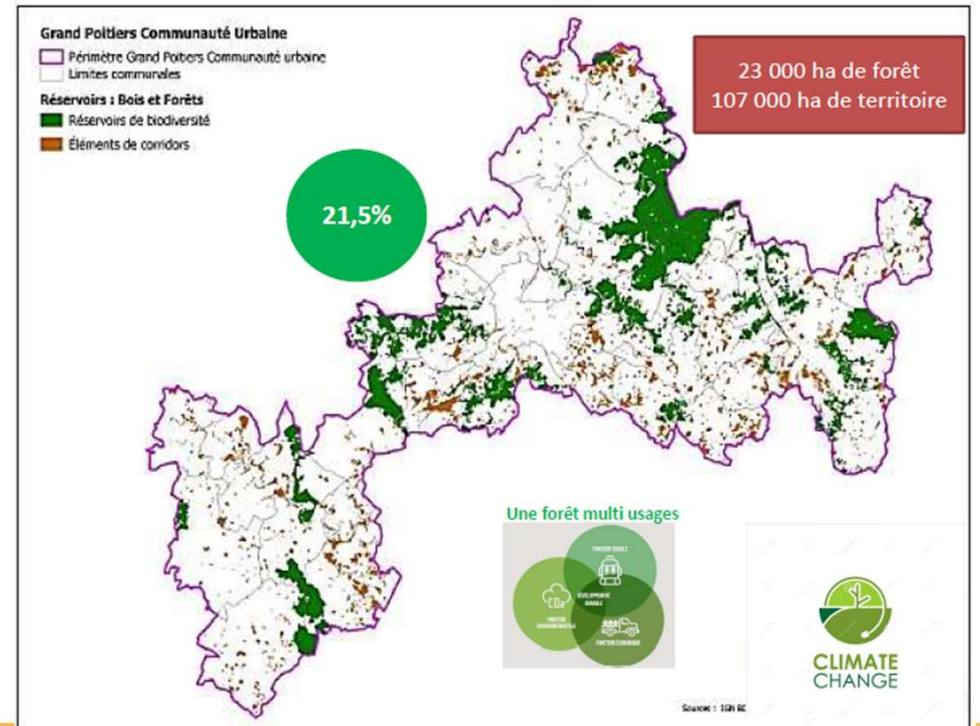
# ELÉMENTS DE CONNAISSANCE APPORTÉS



## OBJECTIFS 2030



## Présentation du PCAET



# ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE APPORTÉS

POUR ILLUSTRER LES ENJEUX DU PCAET, QUELQUES ACTIONS DÉJÀ MENÉES PAR GRAND POITIERS ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES :

- Le plan Canopée, qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants en créant des îlots de fraîcheur et à lutter contre l'érosion de la biodiversité.
- La réalisation d'un diagnostic territorial, pour mieux connaître le territoire, notamment sur les filières bois et biomasse et déterminer ses points forts et ses points faibles.
- La conception du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui amène à s'interroger sur la place de l'arbre sur le territoire de Grand Poitiers.
- L'organisation d'ateliers de sensibilisation pour faire mieux connaître la filière bois

**GRAND POITIERS**  
communauté urbaine

Avis du Conseil de  
Développement de  
Grand Poitiers



**Premières réflexions déjà engagées par les élus de Grand Poitiers :**

Idée 1 : Créer une charte de bonne conduite sur la gestion, l'exploitation et l'interaction entre les acteurs et les collectivités

Idée 2 : Sensibiliser/accompagner le grand public à l'usage du bois pour la production de chaleur ou la construction/réemploi.



# RÉPONSE ARGUMENTÉE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

- JE VEUX des chemins entretenus et balisé;
- JE VEUX une forêt bien entretenue et accessible
- JE VEUX des espaces protégés
- JE VEUX me sentir en sécurité
  - JE VEUX des espaces aménagés pour mes loisirs
- JE VEUX un équilibre entre la partie sauvage et celle modifiée par l'homme



La cohabitation entre les différents usagers de la forêt (VTT, la marche, la chasse à courre...) est parfois compliquée



La monoculture, l'abattage excessif des arbres, une présence humaine trop importante nuisent à la préservation de la biodiversité dans la forêt





# RÉPONSE ARGUMENTÉE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

- JE VEUX que mon exploitation soit rentable
  - JE VEUX développer mon activité et créer des emplois
  - JE VEUX connaître les implantations des bois à commercialiser
- JE VEUX améliorer la sécurité de mes conditions de travail
- JE VEUX avoir du matériel de pointe
- JE VEUX que mon métier soit reconnu par les citoyens



Exploitant gestionnaire de forêt



Le changement climatique a des effets sur le bois, attaqué par les maladies et la sécheresse

L'augmentation du coût de l'énergie entraîne une pression sur la demande en bois de chauffage



Il n'existe pas de filière sur certains bois



# RÉPONSE ARGUMENTÉE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

- JE VEUX conserver mon patrimoine et en retirer du bois de chauffage et du bois d'œuvre
- JE VEUX avoir une vision à moyen terme pour le choix d'espèces adaptées au changement climatique et permettant un bilan financier positif
- JE VEUX bénéficier d'une étude, de conseils, de simulations pour valoriser mon patrimoine



Propriétaire privé

J'ai des problèmes d'accessibilité à mes parcelles enclavées, par défaut d'entretien des chemins communaux et ruraux



Je subis les aléas climatiques (tempêtes, sécheresse...)



Je subis les attaques par la faune sauvage et les ravageurs (insectes...)



# RÉPONSE ARGUMENTÉE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

- JE VEUX entretenir et maintenir un espace forestier diversifié dans sa composition floristique et faunistique et dans ses usages
- JE VEUX réguler la faune et la flore (plantes invasives)
- JE VEUX rechercher des équilibres entre la faune et la flore, les usagers de la forêt et les acteurs sociaux économiques



Propriétaire public

La monoculture, la surexploitation, la sur-fréquentation et la non régulation des activités nuisent à la préservation de la biodiversité dans la forêt

Il y a une disparition des parcelles, notamment due au défrichage et à la conversion à l'agriculture





# RÉPONSE ARGUMENTÉE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

## Préserver la forêt

### Action 1

Etablir une charte forestière du territoire

Cette charte permettrait l'interaction entre les acteurs de la forêt et du bois, les collectivités territoriales et les associations environnementales, dans le respect de la réglementation en vigueur (code forestier, code rural...). Dans ce cadre, il faudrait définir les fonctions prioritaires de la forêt et créer un plan de préservation de la forêt, en mobilisant éventuellement les associations environnementales de type Vienne Nature pour avoir un effet incitatif. Grand Poitiers pourrait être le coordinateur de la concertation entre les acteurs de la forêt et le territoire, pourrait promouvoir le développement des bonnes pratiques et favoriser la structuration locale de la filière Forêt-bois locale pour tous les usages.

### Action 2

Répertorier, cartographier et actualiser les données sur les forêts

Cette action est le prérequis nécessaire à toute autre.

Dans ce cadre, il faudrait mener une étude à partir de données relatives à la connectivité des milieux (trame verte), à l'entretien des espaces, aux nombres d'arbres plantés/coupés, et contrôler le rapport coupes autorisées / reboisement effectué.

Il faudrait également établir un diagnostic de vulnérabilité des espaces boisés actuels de Grand Poitiers vis-à-vis du changement climatique.

### Action 3

Accompagner les propriétaires privés dans l'élaboration de plans de gestion

Cette action permettrait une gestion durable de la forêt, et maintiendrait des espèces diversifiées et adaptées qui assureraient un revenu correct aux propriétaires privés.

Ces plans prévoiraient d'introduire des espèces adaptées au changement climatique, de réguler les espèces de faune et flore invasives, d'interdire l'introduction d'essences non adaptées, de respecter la multifonctionnalité de la forêt, d'accompagner la croissance des végétaux et de les maintenir en bonne santé, et de maintenir en bonne santé les espèces animales et minérales. Ces plans favoriseraient enfin une surveillance accrue face aux incendies.



# RÉPONSE ARGUMENTÉE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

## Préserver la forêt

### Action 4

Mener des actions à destination des propriétaires privés

Il s'agirait d'organiser des assises des petits propriétaires forestiers, et de les inciter à obtenir les labels PEFC et/ou FSC qui traduisent la mise en œuvre de pratiques de gestion forestière durable.

Le label FSC garantit que le bois est issu d'une exploitation forestière légale, disposant d'une gestion durable. Les produits portant le label PEFC sont composés d'au moins 70 % de matériaux recyclés.

Grand Poitiers les accompagnerait dans cette démarche de labellisation.

### Action 5

Mobiliser les leviers fonciers

Les leviers fonciers permettraient de sanctuariser les zones boisées dans le PLUi, de convertir les zones agricoles colonisées par les arbres en parcelles forestières, et de réaliser des remembrements des parcelles privées enclavées pour une gestion plus régulée.

### Action 6

Créer des réserves biologiques intégrales

Ces réserves, principalement situées en milieu forestier, sont soustraites à la sylviculture et constituent de précieux témoins de la forêt en évolution naturelle.

### Action 7

Accorder des compensations aux agriculteurs qui maintiennent des espaces boisés

L'objectif est de motiver les agriculteurs, par un levier financier, à soustraire certains espaces à l'exploitation agricole, afin de conserver des espaces boisés.

La perte de revenus occasionnée serait compensée par des aides financières.

Avis du Conseil de Développement de Grand Poitiers



# RÉPONSE ARGUMENTÉE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

## Développer la forêt

**Action 1**  
Développer les surfaces boisées et renouveler les peuplements

Cette action consisterait à créer de nouveaux espaces de forêts avec des arbres adaptés au changement climatique, à reconstituer les forêts alluviales le long des rivières, et à reboiser les anciennes décharges.

Elle inciterait également les collectivités à instaurer un % minimum de surface arboré sur des sites d'anciennes friches industrielles.

## Valoriser la forêt

**Action 1**  
Structurer une filière bois locale

Cette filière concernerait le bois utilisé pour tous les usages, y compris le bois utilisé pour produire de l'énergie.

Il faudrait orienter la demande des utilisateurs, tous usages confondus, vers cette filière pour mettre en place une gestion durable de la forêt et développer des circuits courts.

**Action 2**  
Mener des actions de communication et sensibilisation vers les citoyens

Ces actions porteraient sur les services et aménités rendus par la forêt : production de bois, stockage de carbone, amélioration de la qualité de l'air, rôle dans la biodiversité, protection contre l'érosion des terres et le ruissellement, rôle dans la qualité des paysages, rôle dans les loisirs et le ressourcement psychologique...

Ces actions prendraient la forme d'animations, de fiches nature...



# RÉPONSE ARGUMENTÉE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

## Valoriser la forêt

### Action 3 Eduquer et sensibiliser les enfants sur la forêt

Des actions d'éducation et de sensibilisation sur le rôle multiple de la forêt et sur la biodiversité qu'elle recèle, permettraient de donner aux enfants une meilleure connaissance de la forêt.

Ainsi, ils seraient plus enclins à la protéger.

### Action 4 Diversifier les loisirs en forêt

Diversifier les loisirs en forêt permettrait d'en développer l'usage citoyen.

Des sorties nature et des randonnées avec l'intervention de naturalistes pourraient être organisées;

De même, l'aménagement d'espaces pour tous (ex du Bois de St-Pierre) serait un plus.



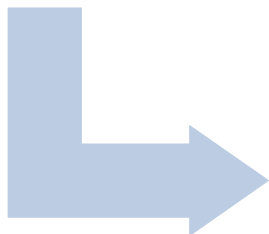
# SUITES DE LA DÉMARCHE



# SUITES DE LA DEMARCHE

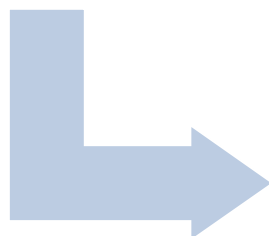
6 JUILLET  
2023

- Présentation de la contribution du Conseil de développement en bureau communautaire



2023

- Participation des membres volontaires du groupe à des actions de mise en oeuvre



Post-2023

- Suivi des propositions du Conseil, notamment au sein de la charte forestière et du PLUi

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

## Contacts :

Conseil de développement de Grand Poitiers

[conseildedeveloppement@grandpoitiers.fr](mailto:conseildedeveloppement@grandpoitiers.fr)

05 49 30 22 56



GRAND POITIERS  
communauté urbaine



Conseil de  
Développement  
de GRAND POITIERS